

AGYRE : lancement du hub d'accélération national pour une économie circulaire dans la construction

Un contexte qui impose les valeurs de l'économie circulaire...

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte exige de valoriser les déchets du BTP. La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire entend accélérer le changement des modèles de production : préservation des ressources, augmentation du réemploi et du recyclage, etc.

... et les raisons d'AGYRE : un outil de référence national pour la construction

Si nombre de démarches et expérimentations ont été réalisées, elles ne sont pas encore suffisamment consolidées, connues, soutenues et *in fine* déployées dans tous les territoires. Une approche systémique indispensable fait encore défaut pour faciliter une production durable, limitant les impacts sur l'environnement et assurant le développement économique local. C'est pourquoi, AGYRE, hub d'accélération national sur l'ensemble des piliers de l'économie circulaire, se positionne comme l'outil de référence en France dans le secteur de la construction pour concrétiser et accélérer cette transition dans les territoires.

Des ambitions fortes au profit de toutes les parties prenantes de l'acte de construire

AGYRE porte des ambitions fortes pour accompagner l'ensemble des acteurs de la construction et de son environnement et s'adapter aux besoins de chacun, qu'ils soient industriels et distributeurs, maîtres d'œuvre et prescripteurs, maîtres d'ouvrage, start-up, gestionnaires, collecteurs, recycleurs, etc. pour :

- Encourager le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire dans laquelle la valeur des matières est maintenue aussi longtemps que possible dans l'économie ;
- Créer de l'engagement en développant des synergies entre la filière des systèmes constructifs et les filières génératrices de matériaux ;
- Fédérer tous les acteurs sur des réalisations fondées sur les principes de l'économie circulaire mais aussi de la construction numérique ;
- Bénéficier d'un guichet unique et d'une forte proximité auprès des entreprises de la construction sur l'ensemble du cycle de vie d'un ouvrage, depuis la conception, la fabrication, la mise en œuvre, la vie en œuvre jusqu'à la déconstruction ;
- Accroître les retombées économiques, la visibilité des actions et partager les retours d'expériences.

Les moyens d'AGYRE : un soutien publique national et régional...

Implanté au cœur des territoires en Région Centre-Val de Loire et rayonnant partout en France, AGYRE s'appuie sur des partenaires locaux et nationaux et bénéficie des soutiens de Bpifrance et de la région Centre-Val de Loire, au travers d'une aide à l'innovation de 1,6 millions d'euros dont 1,2 millions de subvention.

... et un réseau d'expertises implanté dans les territoires

Pour conduire son ambitieux programme, AGYRE s'appuie sur une gouvernance agile et un réseau d'expertises reconnues, composé de 25 partenaires, associés aux trois membres fondateurs : Impulse Partners, le Pôle Fibres-Énergivie et le Cerib, et regroupés au sein d'un Comité d'Orientation, dont la première réunion s'est tenue au ministère de la Transition écologique et solidaire ce 3 septembre.

Lieu d'échanges et de concertations, ce comité a pour mission de conseiller, orienter et d'améliorer l'offre de services du hub AGYRE à l'échelle de l'ouvrage, du quartier, de la ville et du territoire. S'y rassemblent, nommés pour trois ans renouvelables, tous les acteurs incontournables de la construction et de son environnement : maîtres d'ouvrage ; maîtres d'œuvre et prescripteurs publics et privés ; fournisseurs de produits et matériaux ; entreprises de construction, de déconstruction et de recyclage ; administrations nationales et territoriales ; organismes de recherche, de formation, d'assurance, de contrôle ; pôles de compétitivité et d'innovation ; etc. pour contribuer à l'accélération de l'économie circulaire dans la construction.

Pour AGYRE : une équipe multi-compétences techniques et réglementaires, multi-matériaux et multi-échelles

Pour conduire ses programmes à l'avant-poste de la construction de demain, AGYRE s'appuie sur des équipes d'experts techniques et réglementaires multi-matériaux et multi-échelles pour favoriser l'approvisionnement durable, l'éco-conception pérenne, l'écologie industrielle et territoriale, l'économie de la fonctionnalité, la gestion efficace des matières et produits en fin de vie et leur recyclage, la consommation responsable et l'allongement de la durée d'usage.

Les missions pour AGYRE au quotidien

ACCOMPAGNER l'optimisation de process de production/construction/déconstruction par une approche multi-échelles, depuis celle des matériaux jusqu'à celle de l'ouvrage, en passant par le démonstrateur, et soutenir le développement de nouveaux matériaux, l'industrialisation de systèmes et produits novateurs, la réalisation de pilotes, ...

ÉVALUER au travers de veilles et d'analyses, des essais multi-échelles, des prototypes, des démonstrateurs, des modélisations, pour concevoir en amont des systèmes réversibles, démontables, réutilisables, dès la conception d'un ouvrage.

INNOVER avec une antenne dédiée à la construction numérique, en partenariat avec le Pôle Fibres-Energivie, accompagner l'essor du bâtiment du futur et le développement de la filière sur l'ensemble de l'échelle TRL (Technology Readiness Level), pour évaluer la maturité des technologies innovantes.

VALORISER les résultats des expérimentations et des recherches à titre collectif : normalisation, formation, communication technique, ... et à titre privé : recherche partenariale, labels, aide à l'innovation, ...

TRANSFÉRER des connaissances grâce à des espaces d'échanges et de formation, l'organisation de séminaires, des partenariats avec des incubateurs de start-up, des CFA et des écoles d'ingénieurs, ... auprès de tous et accroître l'employabilité des apprenants du secteur de la construction vis-à-vis des potentiels de l'économie circulaire.

ESSAIMER et généraliser au niveau national les démarches et les retours d'expérience des ouvrages démonstrateurs locaux, pour lever les freins et porter de nouvelles solutions vertueuses, en identifiant en aval et sur l'existant, leurs voies de valorisation et de duplication sur les territoires.



Le mot de Stéphane Le Guirriec, directeur général d'AGYRE, et président de l'Institut MECD (Matériaux et Équipements pour la Construction Durable) labellisé Institut Carnot

Le fort soutien apporté par l'État conforte la pertinence de notre projet, en qualité d'aide à l'innovation, pour répondre aux enjeux des politiques publiques en matière de transition environnementale et aux attentes tant locales que nationales. L'ambition, qui préside à la création d'AGYRE, en incarnant les valeurs citoyenne, économique, sociale et environnementale de l'économie circulaire, est de relever concrètement le défi de la sobriété dans la construction des ouvrages. Notre mission, concertée au sein de notre Comité d'Orientation, est d'ancrer de manière durable des pratiques responsables, de les partager, d'en faire des retours d'expériences et des démonstrateurs, capables de se dupliquer et d'essaimer dans les territoires. Dans le cadre d'Appels à Manifestation d'Intérêt et d'appels à projets, nous allons accompagner de nombreuses opérations, notamment des « chantiers concertés ». Un premier projet est déjà lancé : la résidence Olympi à Chartres de Pierres & Territoires, une opération pilote fondée sur les principes de l'économie circulaire et de la construction numérique qui bénéficiera notamment du concours de l'Union Sociale pour l'Habitat.



www.agyre.com



<https://www.linkedin.com/company/agyre>

SERVICE DE PRESSE : CAMPAGNE - Patricia Desmerger

06 07 47 34 77 - 01 42 02 45 44 - patricia.desmerger@orange.fr -

@patdesmerger - f : campagne-presse - in : fr.linkedin.com/in/patdesmerger